



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Rencontres techniques
eau&nature

Organisées par le Département 76



Une action du Plan Climat 76



Rencontre technique zones humides

du 9 juin 2022

Outils juridiques et cahiers des charges en zones humides

Exemple d'un outil type, adaptable et concerté
avec le monde agricole sur les Espaces
Naturels Sensibles

Soutien financier



76

SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -Conservatoire du
littoral

La politique ENS en quelques chiffres



29 sites d'intervention
20 cours d'eau

1 357 ha gérés

- 345 ha propriété du D76
- 446 ha sous convention
- 566 ha propriété du CdI

170 partenaires

22 sites ouverts au public

210 animations/an

2850 espèces recensées

68 000 données mises à disposition via ODIN

Les zones humides au sein des ENS

15 zones humides gérées – 1 246 ha :



La place de l'agriculture sur les terrains du CDL

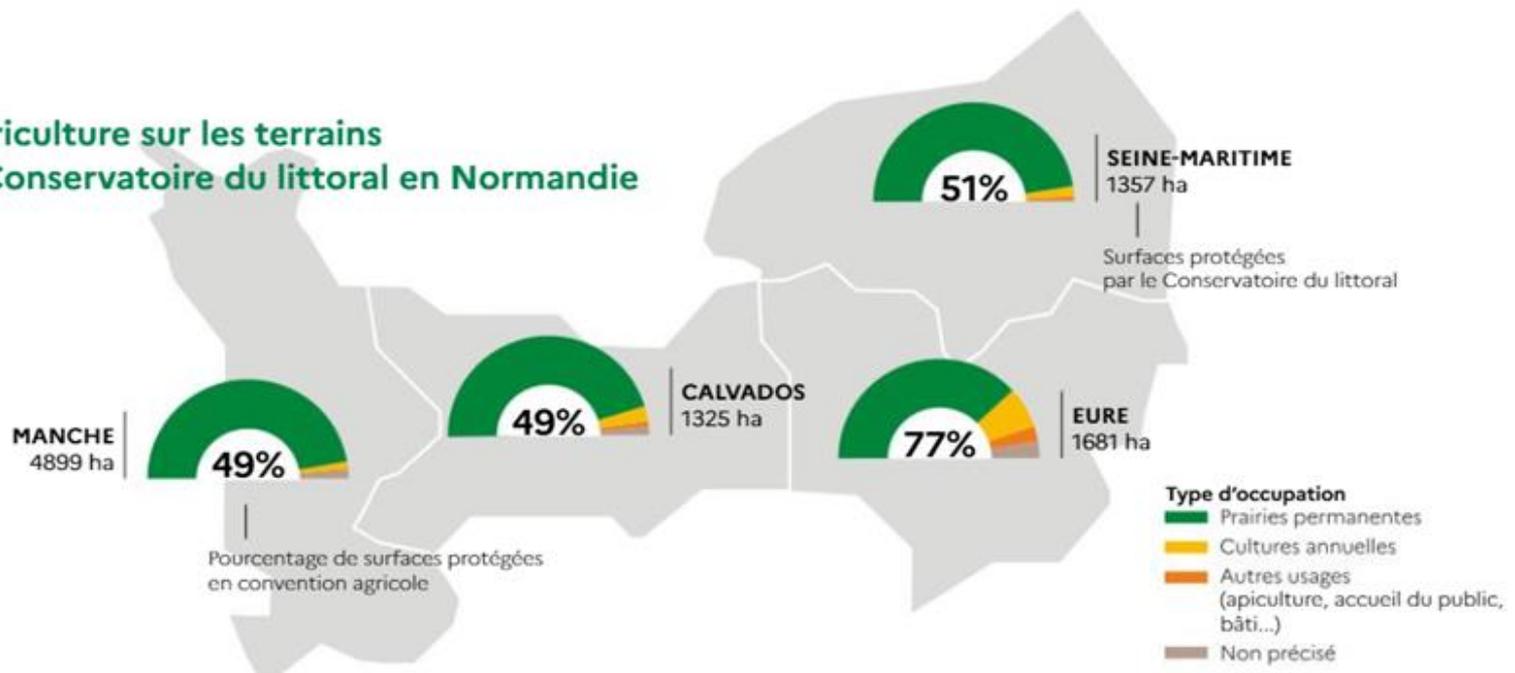
360 conventions d'usage agricole
signées sur 4 départements

83 % des surfaces des parcelles agricoles protégées par le Conservatoire sont en grande partie en zone humide.

5 000 hectares
à vocation mixte environnementale et agricole, couvrant plus de 50 % du domaine protégé par le Conservatoire du littoral.

25 % des terrains du Conservatoire en Normandie sont situés en-dessous du niveau de la mer (Manche et Calvados essentiellement).

L'agriculture sur les terrains du Conservatoire du littoral en Normandie



- Partenariat étroit Chambre d'agriculture et SAFER

La place de l'agriculture sur les ENS

Sur 29 sites :

- 17 avec pratiques agro-pastorales
 - 12 gérés par des exploitants agricoles
 - 10 gérés par des associations, des collectivités ou des particuliers

- ~ 270 ha

- 22 exploitants

- 26 conventions d'occupation temporaire sur domaine public du CDL
- 1 bail rural environnemental sur domaine privé du Département
- 1 convention d'occupation temporaire sur domaine public du Département
- 1 prêt à usage sur domaine privé du Département



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -



Conservatoire du
littoral

Les objectifs partagés CDL / D76

- Préserver le foncier agricole des communes littorales
- Favoriser une agriculture durable, respectueuse de l'environnement
- Anticiper les effets du changement climatique
- Soutenir l'élevage
- Maintenir l'agriculture dans les basses vallées et les secteurs en déprise et/ou en tension
- Maintien de paysages ouverts
- Expression de la biodiversité par la diversité des pratiques agricoles

Rencontres
techniques



Organisées par
le Département 76

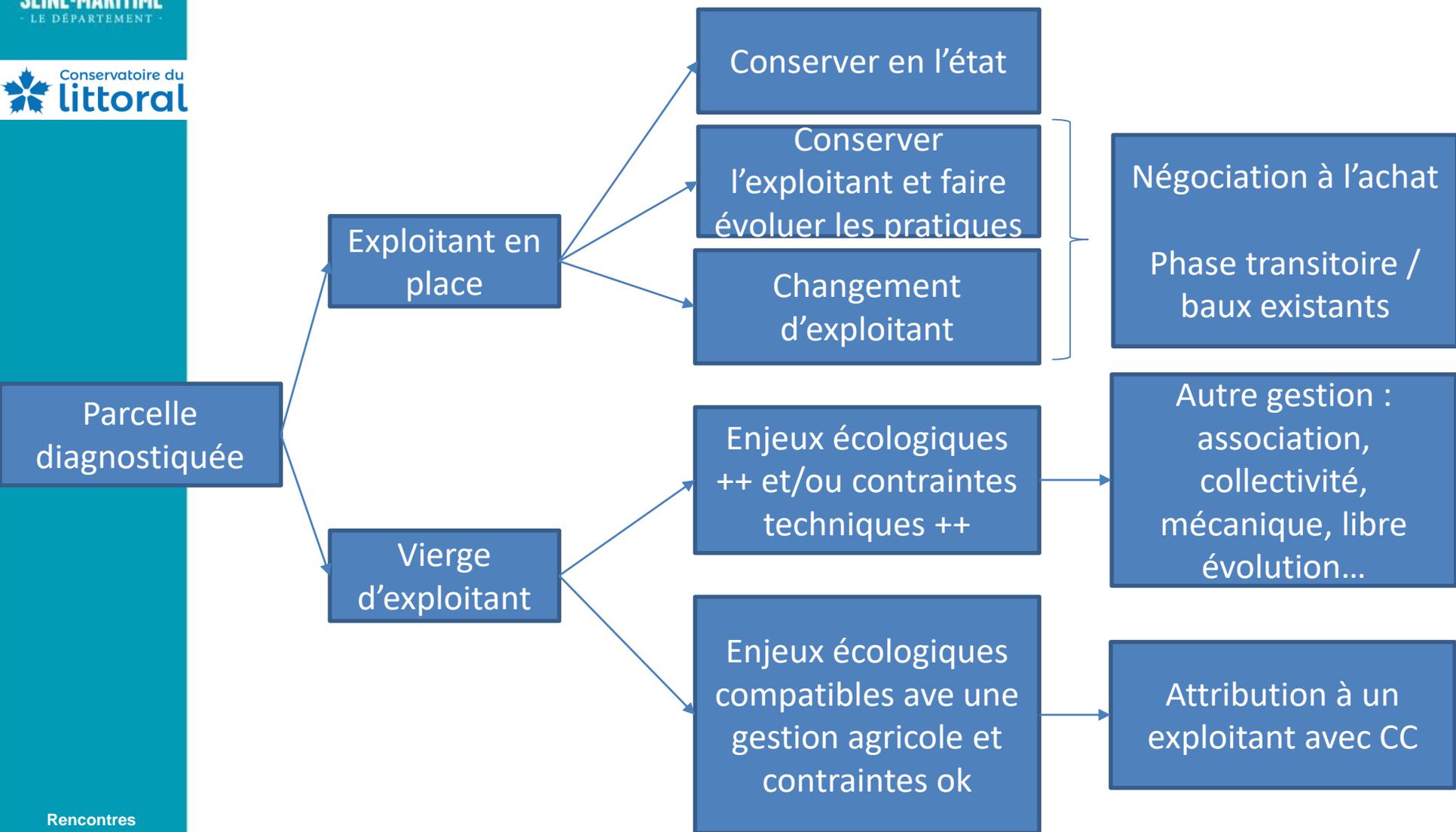
Diagnostic des parcelles

Plan de gestion + données existantes + méthodologie simple à la parcelle :

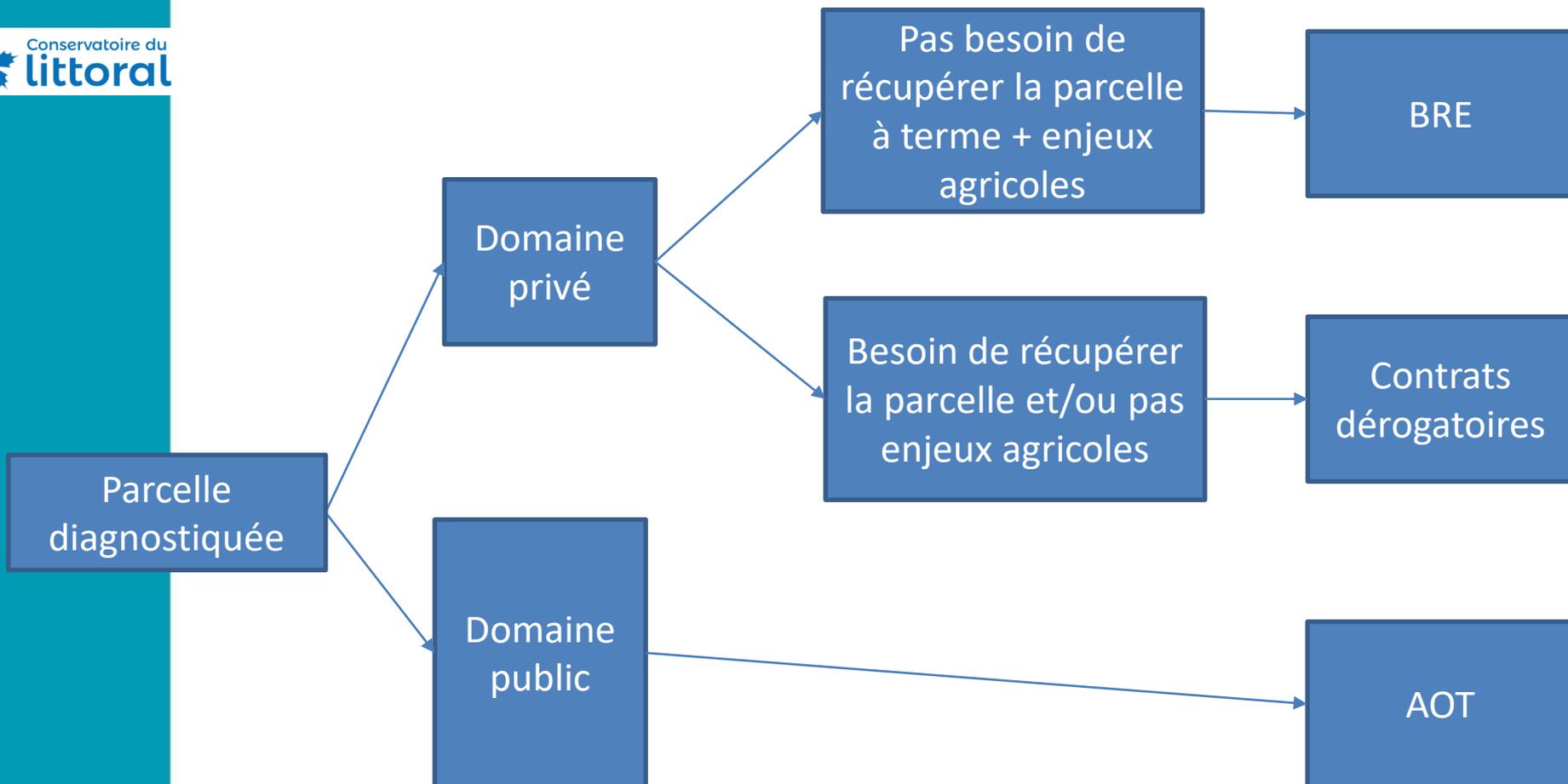
CHEPDO	Parcelle cadastrale	OB149-OM208-184-200-186-191-430
Nom_Assoc		
Surface m² AU		1,6593
Situation	Topo	nulle
	Expo	S
	Humidité	nulle
Flore	Recouvrement ligneux	<10
	Recouvrement sol nu	<1
	Recouvrement litière	<10
	Présence EEE	abs
	Présence rudérales/eutrophiles	1-10
	Présence indicateurs surexploitation	1-5
	Présence sp patrimoniale	A vérif
	Période développement optimal	estival
	Dynamique	stable
	Patri	Rareté
Natura 2000		Oui
Menaces		Non

Faune	Enjeux rhopalo	Non
	Enjeux orthoptères	Non
	Enjeux avifaune	Non
	Enjeux faune	Non
Sensibilité tassement sols		normal
Influence anthropique		fertilisation
Objectif végétation		prairie calcicole
Unité de gestion		PDO
Paturage		Non
Charge		-
Période		-
Fauche		Oui
Date		15-juin
Ferti		Non
Commentaires		gravats) évacuer (Cdl) - Fauche préalable possible (Cdl) - clôtures à déposer (Cdl)

Quel mode de gestion ?



Quels outils juridiques ?

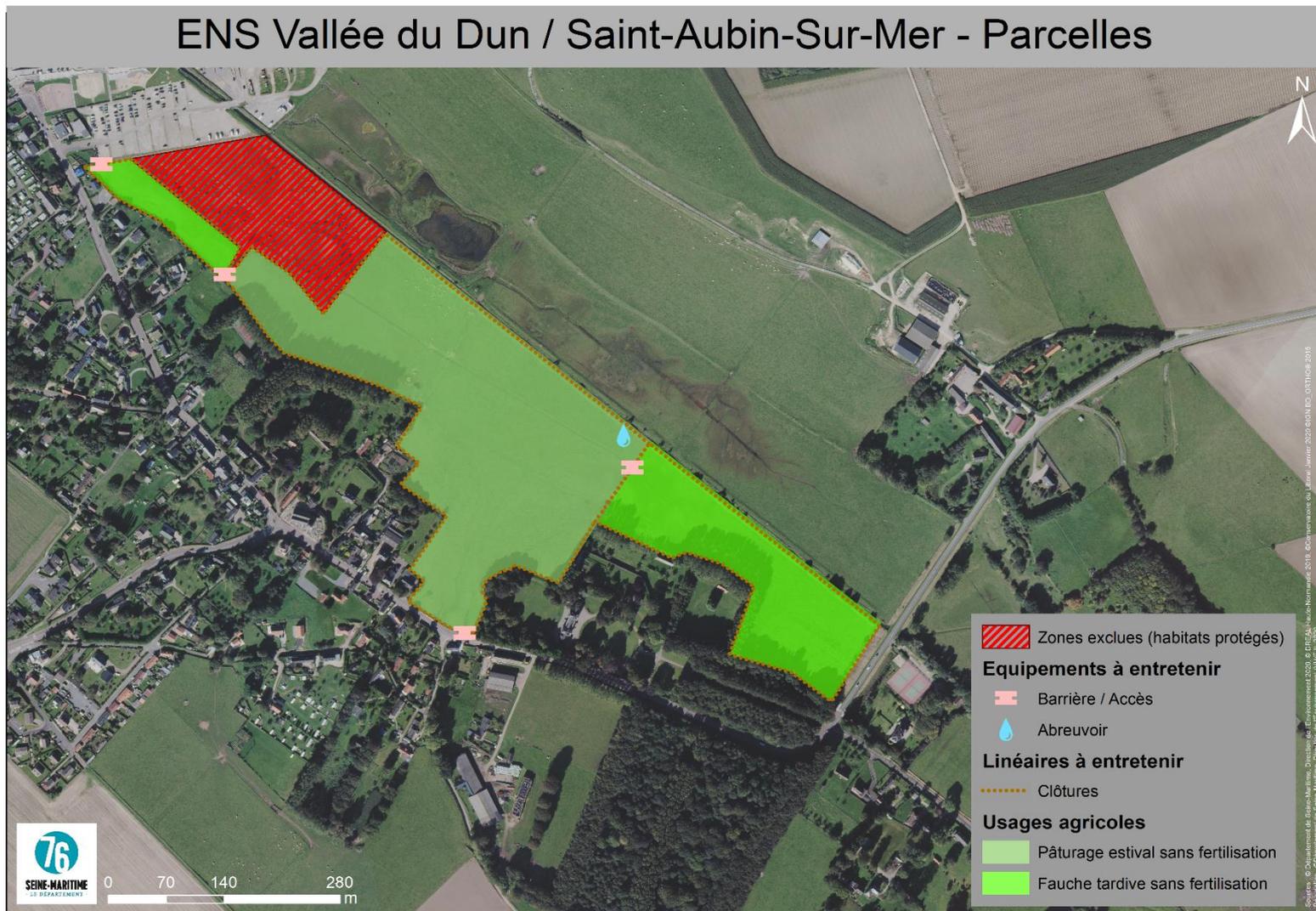


Cahiers des charges, durée, redevance...

Types de milieux	Conditions		Cahier des charges	Précisions
Prairies humides	cas général	1	Paturage estival sans fertilisation	1,2 UGB, avril à novembre
	- végétation de fauche à conserver ou besoins des exploitants	2	Fauche tardive sans fertilisation	15/07
Landes humides	cas général	3	Paturage annuel sans fertilisation	1,4 UGB
	- végétation de fauche à conserver ou besoins des exploitants - enjeux faune ou flore	2	Fauche tardive sans fertilisation	15/07
	- végétation de fauche à conserver ou besoins des exploitants - pas d'enjeux faune ou flore	4	Fauche précoce sans fertilisation	15/06
	- en bon état, non fertilisées	1	Paturage estival sans fertilisation	1,2 UGB, avril à novembre
Prairies mésophiles	- parcelles déjà fertilisées - hors ZH, érosion ou proximité cours d'eau	3	Paturage annuel sans fertilisation	1,4 UGB
	- végétation de fauche à conserver ou besoins des exploitants - bon état, non fertilisée - enjeux faune ou flore	5	Paturage estival avec fertilisation	1,2 UGB, avril à novembre, 50 UN/ha
	- végétation de fauche à conserver ou besoins des exploitants - parcelles déjà fertilisées - hors ZH, érosion ou proximité cours d'eau - enjeux faune ou flore	6	Paturage annuel avec fertilisation	1,4 UGB, 50 UN/ha
	- végétation de fauche à conserver ou besoins des exploitants - bon état, non fertilisée - enjeux faune ou flore	2	Fauche tardive sans fertilisation	15/07
	- végétation de fauche à conserver ou besoins des exploitants - parcelles déjà fertilisées - hors ZH, érosion ou proximité cours d'eau - enjeux faune ou flore	7	Fauche tardive avec fertilisation	15/07, 50 UN/ha
	- végétation de fauche à conserver ou besoins des exploitants - bon état, non fertilisées - pas d'enjeux faune ou flore	4	Fauche précoce sans fertilisation	15/06
	- végétation de fauche à conserver ou besoins des exploitants - parcelles déjà fertilisées - hors ZH, érosion ou proximité cours d'eau - pas enjeux faune ou flore	8	Fauche précoce avec fertilisation	15/06, 50 UN/ha
	- enjeux érosion, proximité cours d'eau ou littoral - enjeux paysage/accueil du public	9	Remise en herbe avec fertilisation	2 mélanges basiques, pâturage ou fauche au 15/06, fertilisation 50 UN/ha 1 ^e année
		10	Remise en herbe sans fertilisation	Mélange diversifié, pâturage ou fauche au 15/07, pas de fertilisation
	Cultures	- pas d'enjeux érosion, proximité cours d'eau ou littoral - pas d'enjeux paysage/accueil du public	11	Cultures niveau 1
		12	Cultures niveau 2	Cahier des charges allant plus loin que les BCAE et les MAEC, au cas par cas
		13	Cultures niveau 0	Cahier des charges de transition avec exigences faibles

Cahiers des charges, durée, redevance...

ENS Vallée du Dun / Saint-Aubin-Sur-Mer - Parcelles



Cahiers des charges, durée, redevance...

<i>DUREE</i> (1) EXIGENCES	De 1 à 5 ans	De 6 à 9 ans	Au delà de 9 ans
Fortes	-60 %	-50 %	-30 %
Moyennes	-50 %	-40 %	-20 %
Faibles	-30 %	-20 %	0 %
Aucun	-30 % ou -20%	-20 % ou - 10 %	+10 % ou 0%

Cahiers des charges, durée, redevance...

Milieux	Conditions d'exploitation	Cahiers des charges	Durée (sauf fermage)	Abattement CD76	Abattement Cdl
- Prairie humide - Remise en herbe	- fortes - Remise en herbe - Parcelles incultes (ex : joncs, remblais) - Restauration de la parcelle	1 2 9 10	5 ans	100% soit environ 0€ / ha	60%
- Prairie mésophile - Lande humide - Lande sèche	- fortes	3	5 ans	85% soit environ 20€/ha	60%
- Prairie mésophile - Lande humide - Lande sèche	- moyennes	4	5 ans	50% soit environ 90€ /ha	50%
- Prairie mésophile - Lande sèche	- faibles	5 6 7 8	5 ans	40% soit environ 105€ / ha	30%
- Cultures	- Aucun	11	5 ans	Cas par cas	-30
-	- Moyennes	12	5 ans		-50
-	- Aucun + 10%	13	5 ans		-20



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -



Cahiers des charges, durée, redevance...

- AOT CDL :
 - 3 ans : nouvel exploitant, « test », conciliation
 - 5 ans : cas général
 - 9 ans : renouvellement avec respect du CC
- AOT D76 :
 - Cas par cas
- Bail rural :
 - 9 / 18 / 25

Rencontres
techniques

eau & nature

Organisées par
le Département 76

Suivi des pratiques

- Suivi mensuel -> outil
- Bilan annuel

- Suivi écologique annuel
 - Enjeux écologiques : quadrats et suivis écologiques habituels sur les ENS
 - En parcelles agricoles : transects « agricoles » / plantes bioindicatrices

- Bilan écologique à l'issue de la convention
 - > adaptation du CC en cas de renouvellement

Suivi des pratiques

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Période autorisée pour l'entretien des haies									Période autorisée pour l'entretien des haies		
Entretien des clôtures, chemins, barrières								Entretien des clôtures, chemins, barrières			
						Fauche autorisée du 1er ou 15 juillet au 1er septembre					
			Période de pâturage comprise entre le 15 avril et 15 novembre (chargement compris entre 0,8 et 1,3 UGB/ha/an)								
Traitement des animaux toléré un mois avant le pâturage											Prophylaxie de préférence à la sortie du pâturage
		Rencontres avec exploitants								Rencontres avec exploitants	
SUIVI - SURVEILLANCE ETDEN											
1 passage / mois: vérifier que pas de pâturage, pas fauche, pas d'amendement,	1 passage / mois: vérifier que pas de pâturage, pas fauche, pas d'amendement,	1 passage / mois: vérifier que pas de pâturage, pas fauche, pas d'amendement, vérifier l'état des clôtures, barrières et haies Rencontre avec agri pour bilan et préparer la saison	1-14 : vérifier que pas de pâturage, pas fauche , état des clôtures, alerte à l'usager pour réparation avant pâturage, pas taille de haie	1 passage dans le mois : relever ,si pâturage, le nombre et type d'animaux (fiche), état sol, pas fauche, pas taille de haie, pas d'amendement, pas d'affouragement sauf si vu avec Dpt 76	1-14 : 1 passage pour vérifier ,si pâturage, le nombre et type d'animaux (fiche), pas fauche, pas taille de haie, pas d'amendement, pas d'affouragement sauf si vu avec Dpt 76	1-14 : vérifier respect dates de fauche autorisées , relever le nombre et le type animaux si pâturage en cours, pas de taille de haie	1 passage : pour vérifier si pâturage le nombre et type d'animaux (fiche), état sol, pas d'affouragement, pas de taille de haie	1 passage : pour vérifier si pâturage le nombre et type d'animaux (fiche), état sol, pas d'affouragement, pas de taille de haie	1 passage : pour vérifier si pâturage le nombre et type d'animaux (fiche), état sol, pas d'affouragement	15-30 : vérifier que le pâturage bien terminé (date limite du 15/11)	1 passage : vérifier que pas de pâturage, pas fauche, pas d'amendement
			14-31 : vérifier respect date d'entrée en pâturage , pas fauche, pas taille de haie,...		14-30 : 1 passage pour vérifier état de la végétation, pour anticiper demander exploitant	15-30 : relever si pâturage le nombre et type d'animaux (fiche), état sol, si fauche vérifier le retrait des produits et la conservation de bandes refuges , pas taille de haie,...					

76

SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Conservatoire du
littoral

Suivi des pratiques

Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne



QUE ME DISENT LES PLANTES DANS MA PRAIRIE ?
GUIDE D'AUTODIAGNOSTIC DES PRAIRIES À FLORE PEU DIVERSIFIÉE D'Auvergne

2

*Comprendre le lien entre
la flore et ses pratiques*



Rencontres
techniques

eau & nature

Organisées par
le Département 76

espèces des prairies moyennes



Prairies moyennement fertiles

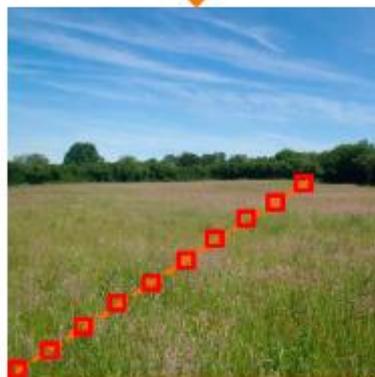
(équilibre agro-écologique)

Gaillet vrai
Galium verumPetit Rhinanth
Rhinanthus minorKnautie d'Auvergne
Knautia arvensisSaugé des prés
Salvia pratensisCentaurées
Centaurea sp.Cistre, Fenouil des Alpes
Meum athamanticumRaiponce en épi
Phyteuma spicatumRenoncule bulbeuse
Ranunculus bulbosusCampanule à feuilles
lancéolées
Campanula scheuchzeri
subsp. *lanceolata*Narcisse des poètes
Narcissus poeticusSanguisorbe officinale
Sanguisorba officinalisGrande marguerite
Leucanthemum
gr. *vulgare*

Suivi des pratiques



Je détermine d'abord
une ligne virtuelle
sur la diagonale de ma
parcelle



Je vais suivre cette ligne
virtuelle en faisant
dix arrêts bien répartis
le long de la ligne.



Chaque arrêt fait l'objet d'un
relevé de la flore sur un carré
de 40 cm de côté (= longueur
de deux mains jointes).

Un compagnon utile pour faire votre relevé: la fiche inventaire des espèces indicatrices de la prairie

Date: _____
Pente: _____
Exposition: _____

Parcelle: _____
Nombre de strates: 1 2 3 >3
Densité de l'herbe: faible moyenne forte

Calcul des colonnes récapitulatives

N = Nombre de carrés où l'espèce est présente
S = Somme des valeurs d'abondance de l'espèce
F% = Fréquence de l'espèce sur la parcelle = N/10

A% est Abondance « visuelle » de l'espèce dans la parcelle = S/60

Correspondance Point attribué / Abondance

1 = 17 % 3 = 50 % 5 = 83 %
2 = 34 % 4 = 67 % 6 = 100 %

Catégories botaniques	Espèces	Numéros des carrés le long de la ligne										N	S	F%	A%		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
Graminées	Graminées hors espèces indicatrices																
	Brachypode rupestre																
	Brome mou																
	Houlique laineuse																
	Houlique molle																
	Nard raide																
Légumineuses	Pâturin annuel																
	Légumineuses hors espèces indicatrices																
Diverses	Vesce des haies																
	Diverses hors espèces indicatrices																
	Capselle bourse à pasteur																
	Carfeuil des bois																
	Carfeuil doré																
	Chardon penché																
	Chénopode bon henri																
	Cirse des champs																
	Cirse laineux/vulgaire																
	Cirse vulgaire																
	Compagnon blanc																
	Fougère aigle																
	Gaillet croisetie																
	Géranium découpé																
	Géranium des Pyrénées																
	Berce sphondylle/de Sibérie																
	Lamier pourpre ou hybride																
	Mouron des oiseaux																
	Origan commun																
	Ortie dioïque																
	Oseille crépue																
	Oseille à feuilles obtuses																
	Pâquerette																
	Pissenlit																
	Plantain majeur																
	Porcelle enracinée																
	Potentille rampante																
	Renoncule âcre																
	Renoncule rampante																
	Renouée des oiseaux																
	Sisymbre officinal																
	Véronique petit-chêne																
Ligneux bas	Aubépine																
	Eglantier																
	Fougère aigle																
	Ganét à balais																
	Prunellier																
Autres éléments non vivants	Ronces																
	Sol nu/bouses																
	Litière																
	TOTAL SCORE	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6						

Une grille d'analyse pour déterminer l'état de ma prairie

Indicateurs/groupes sociologiques d'indication	Espèces constituant le groupe sociologique	Recouvrement de l'indicateur ou groupe fonctionnel (= Somme des A % des espèces de la fiche inventaire)			
		< 10 %	10 - 20 %	> 20 %	
Sol à nu	/	< 10 %	10 - 20 %	> 20 %	
Espèces alerte (hors tumulus de terre isolés)	Capselle bourse à pasteur	< 1 %	1 - 10 %	> 10 %	
	Chardon penché				
	Chénopode bon henri				
	Cirse des champs				
	Cirses (laineux et/ou vulgaire)				
	Géranium découpé				
	Géranium des Pyrénées				
	Lamiers (pourpre et/ou hybride)				
	Mouren des oiseaux				
	Ortie dioïque				
	Patience (crépues et/ou obtuses)				
	Renouée des oiseaux				
Sisymbre officinal					
Espèces habituellement présentes dans le fond prairial	Brome mou	< 20 %	20 - 40 %	> 40 %	
	Houlque laineuse				
	Pissenlit				
	Porcelle enracinée				
	Renoncule âcre				
Espèces indiquant principalement un excès de matière organique ou de nutriments	Cerfeuil des bois	< 10 %	10 - 20 %	> 20 %	
	Cerfeuil doré				
	Grande Berce				
Espèces indiquant principalement un tassement ou compactage du sol en contexte fertile	Pâquerette	< 1 %	1 - 10 %	> 10 %	
	Pâturin annuel				
	Plantain majeur				
	Potentille rampante				
	Renoncule rampante				
Espèces indiquant principalement un excès de litière	Gailllet croisettes	< 1 %	1 - 10 %	> 10 %	
	Compagnon blanc				
	Houlque molle				
	Origan commun				
	Véronique petit-chêne				
	Vesce des haies				
Espèces ligneuses et/ou Fougère aigle	Aubépine	< 25 %	25 - 50 %	> 50 %	
	Eglantier				
	Fougère aigle				
	Genêt à balais				
	Prunellier				
	Ronces				
Graminées sociales si pelouses ou estives	Nard raide	/	< 25 %	25 - 50 %	> 50 %
	Brachypode rupestre	/	< 33 %	33 - 66 %	> 66 %



Tend
vers un équilibre
agroécologique
= Prairie à flore
diversifiée (se référer
au volume 1 du guide)

Tend
vers un fort
déséquilibre
agroécologique
= Prairie
perturbée

76

SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Conservatoire du littoral

Rencontres techniques

eau & nature

Organisées par le Département 76

Non-respects et suites à donner

		Cas général	Si agit en connaissance de cause (exploitant rencontré/sensibilisé) ou cumul =<4	Si récidive ou cumul =<4
1	Retournement/travail du sol Construction bati ou installations temporaires	PV+dénonciation de la convention		
2	Sous-location Non-paiement du loyer	Procédure de conciliation et dénonciation de la convention le cas échéant		
3	Dépôts Extraction de matériaux Arrachage haies/arbres Drainage Comblement mare ou fossés	Constat CDL/CD76 + courrier + non-renouvellement de la convention	Procédure de conciliation et dénonciation de la convention le cas échéant	PV+dénonciation de la convention
4	Phytoprotecteurs généralisés (>5% surface) Non-respect date de fauche > 1 mois Non-respect charge moyenne de pâturage >25% Non-respect charge instantanée de pâturage >50% Sursemis Dégradations (chemin, cloture...) Non-réalisation des travaux prévus au cahier des charges Feu Non-respect des mélanges de remise en herbe Non-respect des modalités d'entretien des haies	Constat CDL/CD76 + courrier	Constat CDL/CD76 + courrier + non-renouvellement de la convention	Procédure de conciliation et dénonciation de la convention le cas échéant
5	Amendement Phytoprotecteurs localisés (<5% surface) Non-respect date de fauche < 1 mois Non-respect période de pâturage Non-respect charge moyenne de pâturage <25% Non-respect charge instantanée de pâturage <50% Non-respect des exclos Non-respect des modalités de fauche Affouragement non autorisé Non-gestion des refus Non-respect des modalités de prophylaxie Non-réalisation de la fauche Non-destruction des envahissantes (ronces, fougères, rumex, chardons...)	Constat CD76 + mail	Constat CDL/CD76 + courrier	Constat CDL/CD76 + courrier + non-renouvellement de la convention

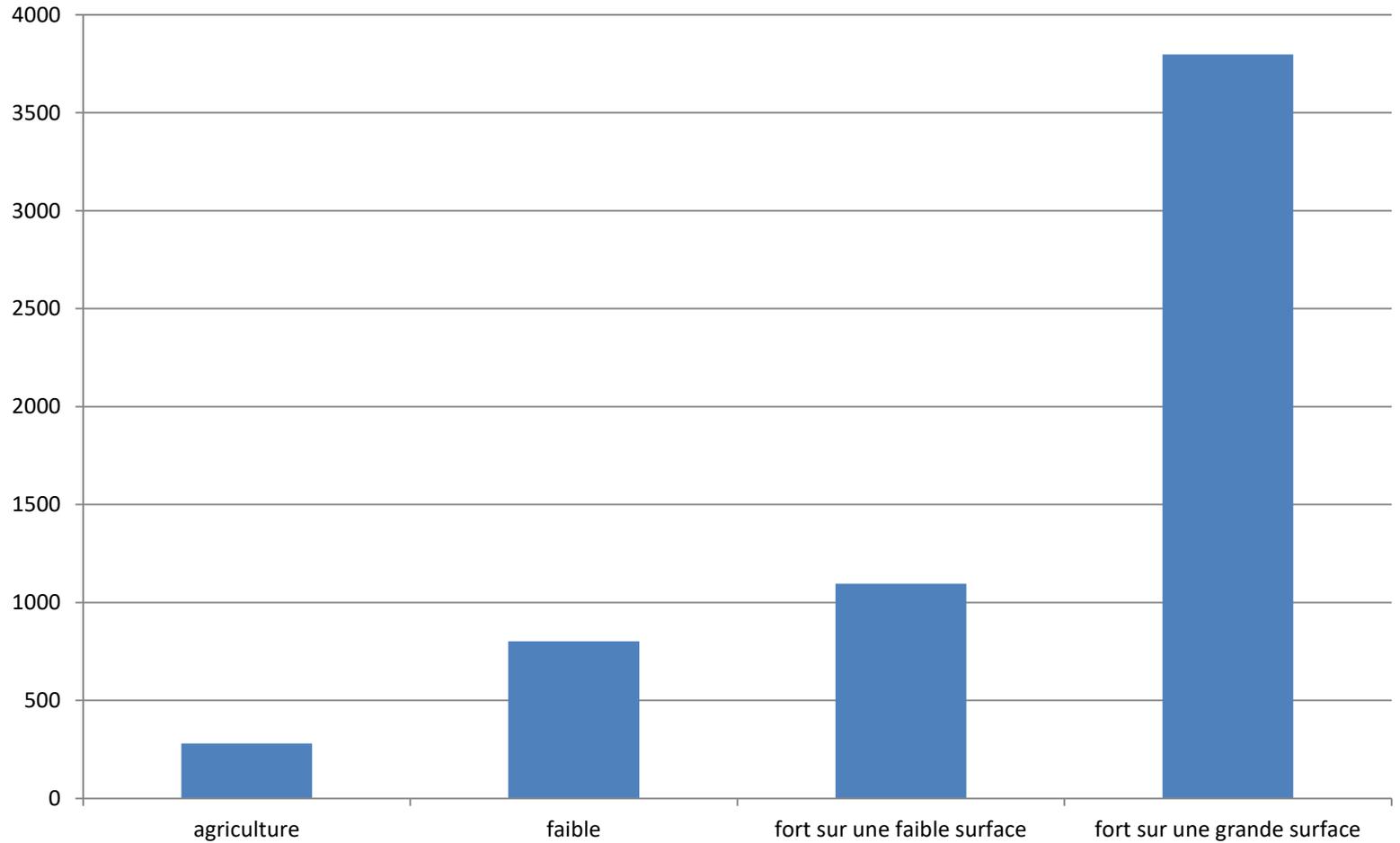


SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Conservatoire du littoral

Bilan financier

Budget / ha



Rencontres techniques

eau & nature

Organisées par
le Département 76

Un bilan ?

+

- Soutenir l'élevage
- Protéger le foncier agricole
- Maintenir agriculture dans milieux contraints et/ou en déprise
- Maintenir paysages ouverts
- Bonne expression biodiversité si pratiques respectueuses et diversité des pratiques
- Gestion plus efficace / économe qu'une gestion par association / collectivité ou mécanique

-

- Perd la jouissance des parcelles, usage prioritaire et à long terme
-> concilier dès le départ tous les enjeux et les usages dans le temps et dans l'espace
-> Attention aux baux!
- Gestion fine à la parcelle difficile
- Suivi des pratiques pas toujours évident
- Résultats écologiques pas toujours à la hauteur
-> compromis : gérer plus de surface avec exigences plus faibles
-> évolution dans le temps
- Cultures : évolution des pratiques très difficile
- Tensions sur le foncier, diminution du nombre d'éleveurs, crise alimentaire mondiale : acceptabilité ?

Facteurs de réussite / points de vigilance

- Adaptation fine du CC à la parcelle / à l'exploitant
- Relation humaine – suivi – confiance – accompagnement
- Diversité des pratiques à l'échelle d'un site : attention à l'uniformisation
-> Plan de gestion à la parcelle
- Articulation MAE = opportunité / attention aux contradictions et à temporalité
- Choix de l'exploitant crucial!
- Entretien des limites et des clôtures : point de vigilance régulier
- Importance des investissements (aménagements) dès le départ

Facteurs de réussite / points de vigilance

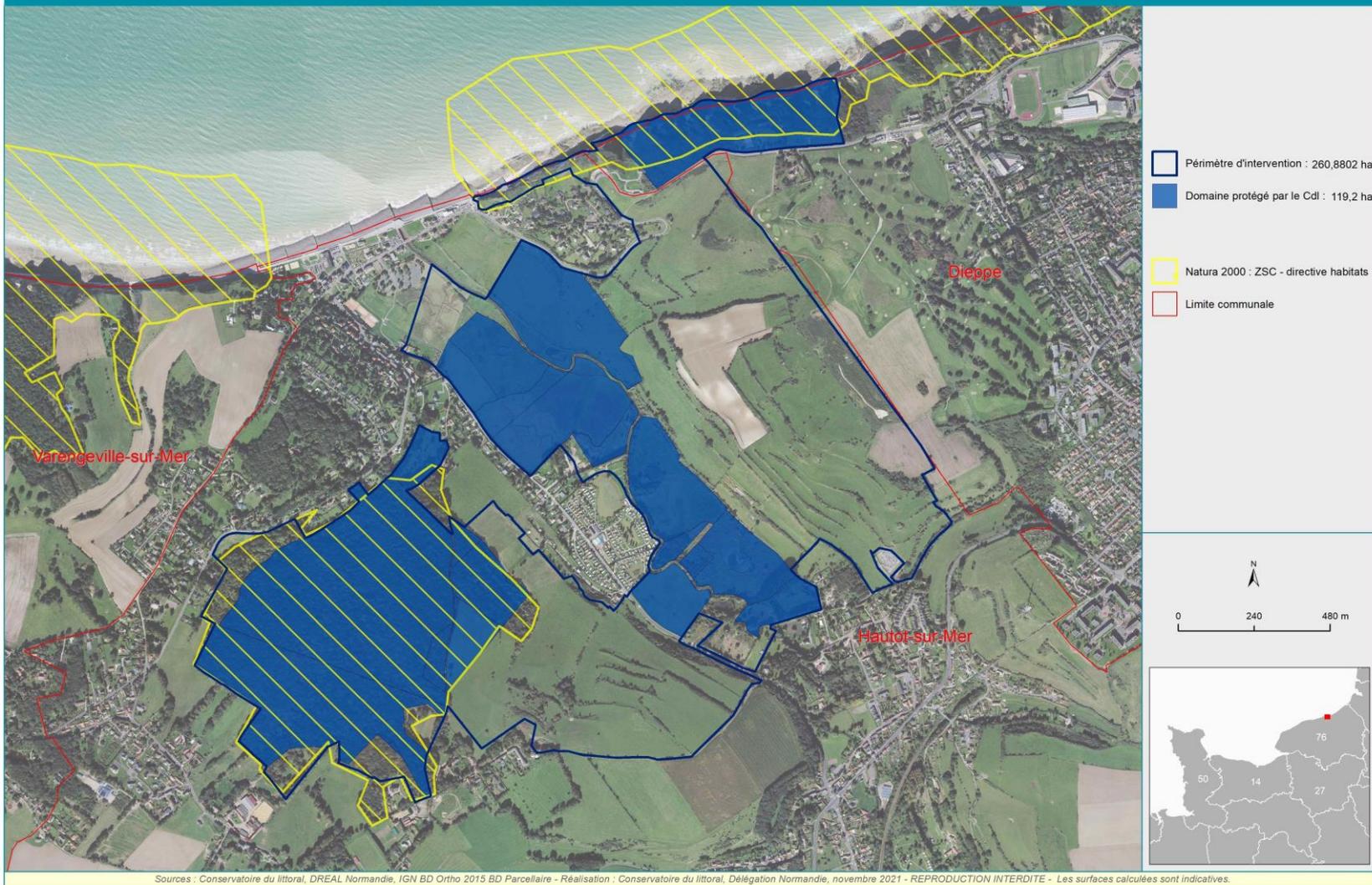
- Souplesse face aux aléas climatiques, contraintes...
- Importance des suivis écologiques pour évaluer et adapter la gestion
- Changement de pratiques long et complexe
- Jeune agriculteur : parfois risqué
- Concertation avec la profession si démarche globale sur un territoire
- Adaptation au changement climatique : mutation de certains territoires à anticiper et accompagner

La vallée de la Scie

Conservatoire du
littoral

BOIS DE BERNOUVILLE - VALLEE DE LA SCIE

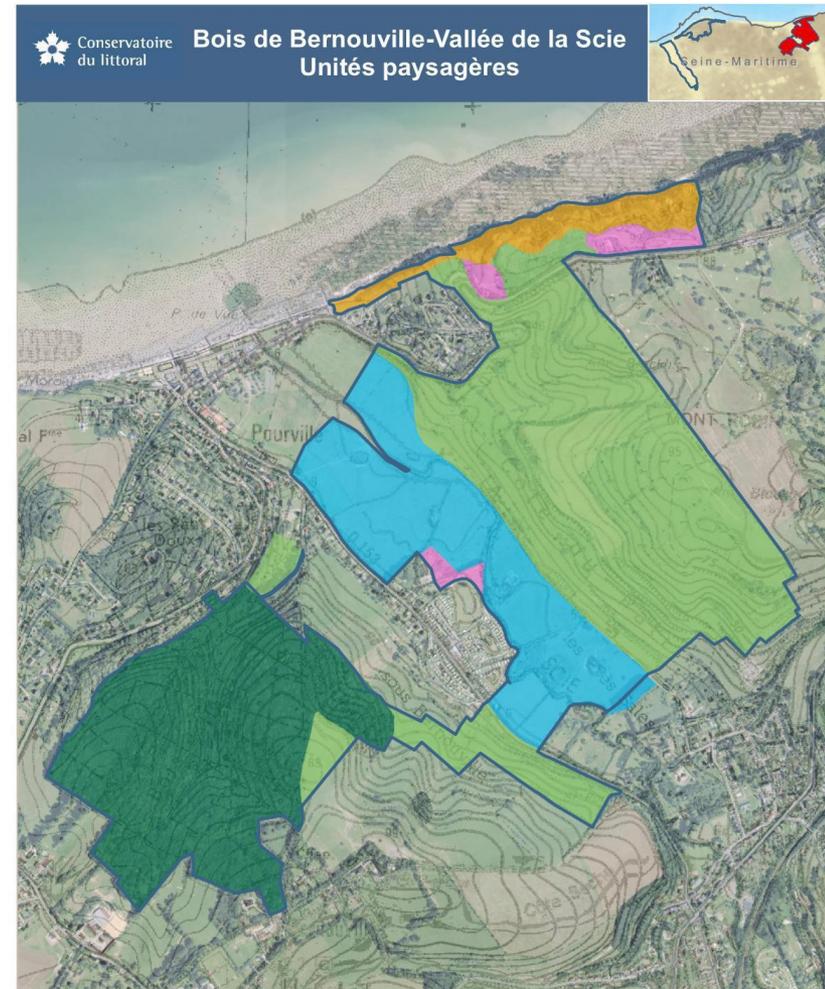
Communes de Hautot-sur-Mer, Dieppe



La vallée de la Scie

Intérêt paysager du site :

- Cinq unités paysagères
- Elles sont complémentaires et composent un ensemble cohérent



Plan de gestion de la vallée de la Saâne à la Vallée de la Scie

□ Périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral

Unités paysagères

- Coteaux herbagers
- Espaces habités et jardins
- Fond de vallée humide
- Boisements
- Rivages et falaises

0 0,25 0,5 km 1:13 000



La vallée de la Scie

□ Diversité Floristique et Faunistique du site

Prés-salés, Roselière, prairies humides, forêt de ravin, pelouse calcaire, ripisylve,...

- Vallée de la Scie
 - 29 Habitats Naturels identifiés
 - 7 habitats d'intérêts communautaire

- 120 espèces d'oiseaux (migrations et hivernage)
- 95 espèces d'insectes
- 9 espèces d'amphibiens et reptiles



Diversité des habitats



Renoncule aquatique

76

SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Conservatoire du littoral



Conservatoire
du littoral

Bois de Bernouville-Vallée de la Scie Habitats naturels



Plan de gestion de la vallée de la Saâne à la Vallée de la Scie

 Périmètre d'intervention du
Conservatoire du littoral

0 0,1 0,2 km 1:6 100



© Conservatoire du littoral - Tous droits réservés - Sources : ©ORTHOPHOTO IGN®, Trait de Côte Histolitt®, bathy IFREMER, ©Biotope (2014) - CG 76 (2014) - Cdl(2010) - Réalisation : Biotope 2015

Rencontres
techniques

eau & nature

Organisées par
le Département 76

L'agriculture sur la vallée de la Scie

Objectifs :

Maintien des prairies humides par une gestion agricole extensive

3 exploitants sur 45ha

Suivi du cahier des charges :

- Sans fertilisation, ni amendement
- Pâturage d'avril à novembre
- Fauche à partir du 15 juillet

ENS Bois de Bernouville- Vallée de la Scie/Hautôt-Sur-Mer - Usages



M. Corruble

ENS Bois de Bernouville- Vallée de la Scie/Hautôt-Sur-Mer - Usages

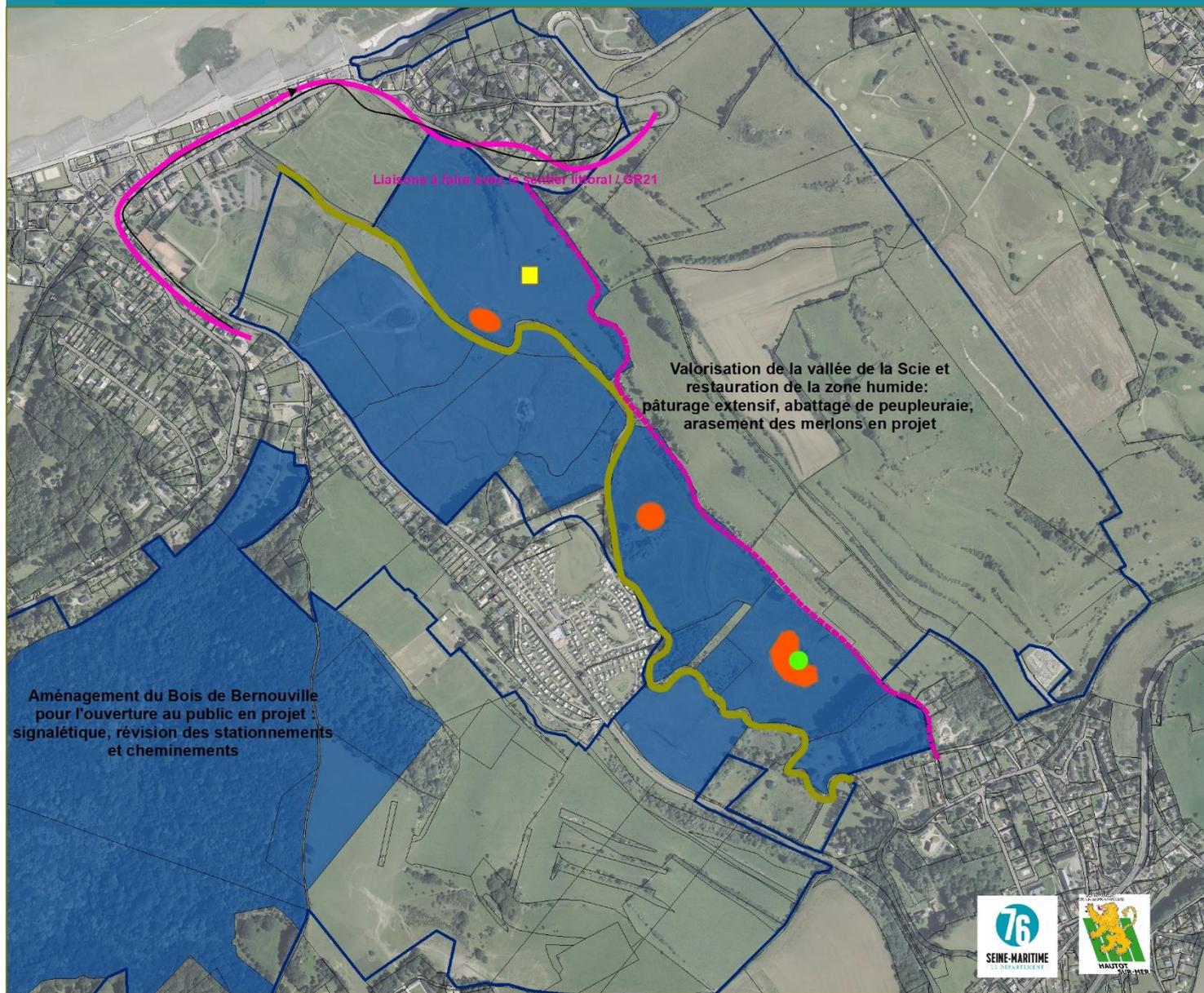


M.Lefrançois

ENS Bois de Bernouville_ Vallée de la Scie/Hautôt-Sur-Mer - Parcelles



M.Feron





SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -



Conservatoire du
littoral

Questions ?

Échange avec les exploitants

-> visite terrain

Merci de votre attention!

Rencontres
techniques

eau & nature

Organisées par
le Département 76